

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil	En exercice	Présents
19	19	15
Date de convocation		
Lundi 14 octobre 2024		

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 octobre à 20 heures
**Le Conseil Municipal de la commune de
LOMBEZ**
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à
la Mairie, sous la présidence de
M. COT Jean-Pierre, Maire

Présents: MM Jean-Pierre COT, Christine BEYRIA, Roger HAENER, Chantal VEGA, Cédric PIMOUNET, Marie-Thérèse CAILLE, Pierre GUICHERD, Eric DAUBIRAC, Bernard ANÉ, Josette ALAUX, Isabelle PATRIARCA, Stéphane BOUCHARD, Jean-Pierre DESPAX, Corinne SURAN, Michaël BOUTINES.

Absents ayant donné une procuration : Joël PELLIS à *Christine BEYRIA*, , Corinne GOMEZ à *Chantal VEGA*, Vanessa BUSQUET à *Jean-Pierre COT*.

Absents : Martine RUIZ TAUSTE.

Secrétaire de séance : Michaël BOUTINES.

Délibération n°2024-54

Délibérations bornage/échange : Consorts Juan / Mairie.

Monsieur le Maire expose les échanges de parcelles entre la commune de Lombez, selon le tableau comme suit :

**Tableau recap échange parcelles
Commune/JUAN**

parcelle origine	N° parcelle	Superficie	Propriétaire actuel	Propriétaire futur
		M2		
AC 139	AC 277	5	SCI G3J	commune Lombez
	276	657	SCI G3J	SCI G3J
AC 143	278	662	JUAN Florentina	JUAN Florentina
	279	78	JUAN Florentina	JUAN Florentina
	281	11	<i>N cadastrée</i>	SCI G3J
	280	21	<i>N cadastrée</i>	commune Lombez
AE 122	AE 296	41	commune Lombez	SCI G3J
	297	41	commune Lombez	JUAN Michel GESTA Marielle
	298	14	commune Lombez	JUAN Florentina
	299	11 712	commune Lombez	commune Lombez
	300	543	commune Lombez	commune Lombez
	301	331	commune Lombez	commune Lombez

Après débat et après en avoir délibéré, le Conseil décide :

A l'unanimité,

Pour	Contre	Abstention
18	0	0

- **d'autoriser** Monsieur Le Maire à procéder à ces échanges ;
- **d'autoriser** Monsieur Le Maire à signer tous les actes administratifs se rapportant à ces échanges de parcelles.

- Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

Certifié exécutoire reçu en Préfecture	
Affiché le	

Le Maire, Jean-Pierre COT

